



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE du 05 mai 2018 à PLOUFRAGAN (22)

Présents : BEGES Didier, BREST Guinal, BROSSARD Claude, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DUCOS Éric, KERISIT Michel, GUENET Alain, LE DIOURON Joël, PANNETIER André, PASCO Patrick, PENNEC Marie-Claude, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan.

Excusés : EVENO Patrick, FAUVEL Ghislaine, JOUAN Roger, KERDONCUFF Michel, LOMENECH Michel, POTDEVIN Jean-Luc, SOULISSE Jean-Pierre.

Invités excusés : RENAUX Kenny, SAUVAGE Vivien,

1) Accueil, informations du Président

Le Président remercie les membres présents en regrettant le nombre toujours important d'absents. Pour la saison prochaine, il demandera à Michel KERISIT de fixer également les dates des C.D.L. dans le calendrier.

Le Président nous annonce la démission de Denis LECOMTE. Il le remerciera par mail pour tout l'aide qu'il a apporté à la Ligue de Bretagne.

Sa démission implique de rechercher un nouveau Président du Jury d'Appel ainsi qu'un responsable de la C.R.E.F. (Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation)

Il annonce la venue du petit Noah pour lequel la Ligue n'a pas manqué de féliciter ses parents, Nicolas SUAUDEAU et sa compagne.

Situation des effectifs présentée par André (voir annexe 1)

- Plus 36 licences promotionnelles
- Moins 131 en traditionnelles.
- Moins 95 licenciés sur la Bretagne au 03 mai 2018.

Une discussion s'engage et chacun convient de faire une analyse plus précise des statistiques et notamment sur les turnovers pour la saison prochaine. Cette étude pourrait permettre à la Ligue de cibler davantage les publics pour lesquels notre offre fédérale n'est pas suffisamment attractive.

Tarifications pour 2018 : (voir annexe 2)

A la demande de plusieurs Membres, la Ligue revient sur la tarification des catégories benjamins/poussins qui avaient été intégrés avec les cadets/minimes.

La nouvelle proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le Conseil Régional pour répondre à la demande de l'achat du matériel octroie à la Ligue de Bretagne une somme de 3 380 € maximum correspondant à la moitié du coût pour huit tables de Tennis de Table et de 2 ordinateurs portables.

Proposition (le nombre de 8 n'étant pas divisible par trois) :

- ✓ CD22 : 2 tables
- ✓ CD35 : 2 tables
- ✓ CD56 : 4 tables

Renan s'occupe d'effectuer la commande et d'indiquer les lieux de livraison

Camps Sport nature :

Les stages ouverts à tous à Mur de Bretagne sont pratiqués l'été avec l'accord de la Ligue. Celle-ci demande aux clubs de diffuser les flyers à leurs licenciés.

Le Président demande les dates des AG des Comités :

- CD 22 : 15 septembre 2018
- CD 29 : 16 juin 2018
- CD 35 : 09 septembre 2018
- CD 56 : 15 septembre 2018

La billetterie pour la Coupe du Monde de Tennis de Table :

Ces places sont en priorité pour les membres du CDL. Les places restantes seront à la disposition des membres et techniciens des Comités Départementaux qui en feront la demande.

Appel à organisation européenne 2022 (courrier d'intention) :

- Championnat d'Europe Jeunes
- Championnat d'Europe Seniors
- Top 10 Jeunes Européens.

A la demande de positionnement des Ligues par la Fédération pour organiser des épreuves européennes, la Ligue rédigera un courrier d'intention afin de se positionner sur une de ces trois épreuves en fonction naturellement de ses possibilités et des cahiers des charges dont elle demandera à avoir connaissance.

CNOSF :

A la demande de l'État, Le CNOSF a été sollicité pour travailler sur un nouveau modèle de gouvernance concernant les fédérations.

Le 26 avril suite aux protestations des territoires sur les baisses des subventions, un congrès a été organisé débouchant sur un Communiqué de presse et sur une motion.

L'État se dirige de plus en plus vers le sport pour tous en privant les territoires des aides au fonctionnement telles qu'elles étaient proposées par le passé aux Ligues, aux Comités et aux Clubs. C'est surtout la violence avec laquelle les décisions sont prises qui pose problème pour les structures sachant qu'automatiquement ce sont les coûts de pratique qui vont grimper engendrant de ce fait non pas une réduction mais une augmentation des inégalités dans la population.

2) Approbation du PV du Conseil de Ligue du 10 02 2018.

L'approbation du CR du 10 février 2018 est confirmée à l'unanimité et elle fait suite à l'accord des membres par mail.

3) AG Fédérale et informations fédérales

Renan nous donne des informations concernant la crise interne qui secoue actuellement la Fédération :

Des problèmes de désaccord au Bureau Fédéral sont apparus par suite des :

- Insuffisance brutale de trésorerie
- Implantation de la Coupe du Monde à Marne La Vallée (Disney)
- Découverte de frais d'entretien du siège fédéral sans que la décennale ait été engagée
- Coût prévisionnel important du SPID V2
- Etc.

Guy LETROT exprime publiquement à un Conseil Fédéral son désaccord et un manque de confiance qui s'est installé avec le Président.

Pendant l'AG fédérale, il y a eu un gros flottement dans la présentation du budget.

A la suite de l'A.G. Fédérale, le Président a retiré la délégation à Guy LETROT de sa mission concernant les finances tout en restant Vice-président.

A la suite de cette décision, des reproches ont été formulés à l'égard du Président par quelques partisans de Guy dont Jean-René CHEVALIER, Vice-président délégué.

Celui-ci a ventilé un mail sur toute la France avec des échanges personnels mettant le Président en difficulté pour répondre compte-tenu de son devoir de réserve et de son rôle de fédérateur. Des personnes non concernées ont également été mis dans la boucle.

A Rouen, les Présidents de Ligue présents se sont interrogés et ont programmé une réunion entre eux avant de rencontrer le Président et de lire une motion en début de Conseil Fédéral.

Au Conseil fédéral, le Président a remis sa légitimité en jeu au vote à bulletin secret.

- Personnes votantes 33
- Pour 24
- Contre 7
- Abstentions 2

Il a demandé de remplacer deux membres du Bureau (Guy et Jean-René) par deux personnes (Virginie Poupin secrétaire générale adjoint, et Kevin trésorier général adjoint).

- Personnes votantes 34
- Pour 20
- Contre 12
- Abstentions 2

Guy LETROT conteste la légalité de la décision, affaire à suivre.....

Seront présents à l'AG fédérale du 18 mai 2018 à Paris :

- Représenteront la Ligue : André, Michel et Renan

- Présences pour les Comités le CD35 et le CD29

Seront votées lors de l'AG fédérale du 18 mai 2018 à Paris :

- Les propositions tarifaires pour 2019/2020
- Des modifications du règlement statutaire

Modifications statutaires :

Les statuts des Comités départementaux devront être modifiés et approuvés pour 2020 au plus tard. Des modèles types sont à leur disposition afin de les aider dans leur rédaction.

Il y a des modifications :

- Vous pourrez avoir trois suppléants au lieu d'un
- Obligation de 25% de postes pour le sexe le moins représenté (les féminines) avec obligation de réserver les postes vacants.

Instance Régionale de Discipline :

L'I.R.F. ne peut être sollicité qu'à la demande des Comités Départementaux ou de la CSR sur décision du Président de Ligue.

Les Comités ne peuvent intervenir que sur des sanctions sportives suite à une infraction à la réglementation. Le Président demande que les demandes d'appel à l'I.R.F. soient rédigées officiellement par écrit avant de lancer la procédure compte-tenu des suites juridiques qu'elles sont susceptibles d'engendrer.

Les Comités ont reçu un courrier de la CAGID (commission d'aide à la gestion des instances décentralisées) demandant de leur transmettre les Comptes de Résultats et les bilans. A voir si renseignements supplémentaires.

Les équipes de PRO A et B féminines vont être fusionnées pour la saison prochaine en une seule PRO A féminine.

Les clubs qui ont des équipes en N1 vous pouvez désormais faire des dossiers de demande d'aide aux déplacements auprès du Conseil Régional.

4) Emplois, recrutement, PST

Valentin JAN (3^{ème} année de licence STAPS, management du sport) a effectué auprès de la Ligue un stage qui nous a donné satisfaction.

Le problème de l'emploi : nous avons de nouveaux candidats mais pour l'instant la Ligue n'a pas eu le temps de préparer les entretiens.

Maintenant compte-tenu de la conjoncture actuelle (baisse importante du CNDS), de beaucoup d'incertitudes et de la fragilité des emplois dans les Comités, nous nous sommes posé plusieurs questions pertinentes en envisageant d'autres possibilités :

- La Ligue se tournerait davantage vers la consolidation des emplois en proposant des conventions d'objectifs de mise à disposition avec les Comités départementaux.
- Elle définirait des missions en fonction d'axes prioritaires précisés dans le P.S.T.

Dans le même temps, la Ligue envisagerait de faire appel soit à :

- Un contrat d'apprentissage
- Un service civique
- Valentin JAN qui propose un emploi en alternance à AMOS à Nantes (contrat de professionnalisation).

Les Membres de la Ligue et notamment les Présidents de Comité Départemental accueillent favorablement ce changement de stratégie et cette opportunité.

5) PST-PPR-CNDS-PRI-DLA (Enquête clubs)

Le Président fait état des différents dossiers que la Ligue a préparé à la demande instances fédérales et des institutions.

Tous les documents seront disponibles sur le lien indiqué ci-dessous :

<https://lbretagnetpst.wordpress.com/2017/03/17/compte-rendu-pst/>

Projet Sportif Territorial (P.S.T.) :

- ✓ 7 réunions ont eu lieu où on a défini les forces et les faiblesses du tennis de table
- ✓ C'est un projet collectif de la discipline sportive
- ✓ Nos difficultés : nos moyens humains, notre approche trop compétitive, l'accompagnement des dirigeants insuffisant, nos lieux de pratique en diminution, l'obsolescence de notre modèle économique, la confidentialité de notre communication interne, une compétitivité insuffisante par rapport aux autres ligues pour les plus jeunes.

Projet Performance Régional (PPR) :

- ✓ Il est la continuité du P.P.F. – présenté aux techniciens
- ✓ Il regroupe les actions du P.S.T. dans le domaine de la performance en concertation avec les techniciens
- ✓ En résumé, il suit la politique fédérale qui est principalement basée sur les structures

Plan Réduction Inégalités (PRI) : CNDS

- ✓ Entrées par territoire – créations de clubs-territoires carencés
- ✓ Centre de ressource – les différents publics
- ✓ Plan citoyen-lutte contre les incivilités

Dispositif Local Accompagnement (DLA) : Méthodologie de projet, cela doit nous permettre d'améliorer notre réflexion et d'apporter davantage de pertinence :

- ✓ Diagnostiquer les forces et les faiblesses, identifier les besoins, déterminer les objectifs, déterminer les actions, les moyens, les qualifications requises, planifier les tâches, définir les indicateurs d'évaluation
- ✓ Résultat de l'enquête auprès des clubs
- ✓ Définir le rôle de la Fédération, de la Ligue et des Comités afin d'éviter les doublons

En conclusion, il s'agit maintenant de démarrer nos actions progressivement.

Proposition :

Sachant que c'est la Ligue qui a proposé une prise en charge complète des frais du PST, on propose une réunion du COPIL élargi avec un représentant par Comité :

Remplacement de Denis LECONTE pour la formation :

Ludovic LORRE sera le rapporteur du CD22.

Proposition de la prochaine date du COPIL, le 30 juin 2018, lieu à déterminer

6) LES COMMISSIONS

SPORTIVE :

La dernière commission sportive est programmée le 12 mai 2018 à Hennebont.

Championnat par Equipes :

1 à 5 descentes de N3 sont possibles

Litige Guipavas 2 mutés dont un exceptionnel

Litige Betton 2 mutés

Le problème est que le JA n'informe pas les capitaines ou ne sont pas au courant du règlement concernant les mutations.

Journée 16 et Journée 18 :

- Problèmes de blessure à l'échauffement (ASPTT Vannes et Guéméné sur Scorff) de joueurs qui ne rentrent pas dans l'aire de jeu.
- Problème de St Divy d'un joueur qui abandonne en cours de partie et qui ensuite rejoue deux autres parties alors que le règlement l'interdit.

Un rappel des principaux points de règlement devra être fait aux JA par la CRA.

Championnat Féminins :

Pas de descente de N3.

Deux montées pour la Bretagne de Pré-nationale en N3 (Lopérhet et Thorigné-Fouillard).

Pour l'année prochaine en pré-nationale, il sera difficile de constituer une poule comprenant au moins six équipes.

Championnat de Bretagne :

Le tableau Handi-debout est annulé. Le tableau Handi-assis comprendrait cinq compétiteurs.

Repêchage en Toutes Catégories Dames Problème avec le Comité du Finistère. La solution trouvée a été de mettre en surnombre la 25^{ème} joueuse.

Modification de règlement en Vétérans :

Moins de monde en V1 et V2.

Michel KERISIT pour la CSR demande de donner la possibilité aux joueurs ayant un certain classement de pouvoir participer directement au Championnat de Bretagne sans passer éventuellement par le championnat département à condition d'être proposé par la CSD du Comité Départemental concerné.

Nombre d'invitations possibles au total pour la Ligue : quatre par catégorie.

Vote :

- 2 abstentions
- 1 contre
- 11 pour

Le calendrier 2018 – 2019 sera établi par la CSR le 12 mai 2018. Le Président demande à ce que la proposition du calendrier par la CSR soit présentée aux membres du Conseil de Ligue par mail pour

validation officielle.

Vern sur Seiche s'est positionné pour organiser le Championnat de France du Sport en Entreprise en 2019.

JEUNES :

- Championnat de France des régions : Une seule équipe Cadets représentera la Ligue.
- Aux mini-interligues, une équipe bretonne sera alignée en fin de saison.
- Une réunion avec le Conseil Régional est programmée sur le Pôle espoir le lundi 14 mai.

ARBITRAGE :

- Renan demande qu'un responsable soit chargé du GIRPE. Une réunion de la CRA sera programmée pour la mi-juin.

8) QUESTIONS DIVERSES

Prochain Conseil de Ligue :

- Le vendredi 28 septembre à Pontivy, veille de l'Assemblée Générale de la Ligue.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12H30.

Le secrétaire Général
Jacques SORIEUX

Le Président de la Ligue
Renan THEPAUT